



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

carte scolaire

Question au Gouvernement n° 3320

Texte de la question

RÉFORME DU COLLÈGE

M. le président. La parole est à Mme Sophie Rohfritsch, pour le groupe Les Républicains.

Mme Sophie Rohfritsch. Ma question s'adresse à madame la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Où est-elle ?

Mme Sophie Rohfritsch. Madame la ministre, après la réforme des rythmes scolaires dans l'école élémentaire, imposée...

M. Michel Pouzol. C'est faux !

Mme Sophie Rohfritsch. ...sans aucune concertation aux acteurs de la communauté éducative, aux parents et aux communes – réforme dont soit dit en passant, vous refusez, malgré les demandes réitérées tant de notre groupe que de votre propre majorité, de nous communiquer l'évaluation –, vous avez imposé, malgré l'opposition des syndicats enseignants et, à nouveau, sans concertation avec la communauté éducative, une réforme du collège dont l'unique ambition est de niveler par le bas les connaissances acquises par les collégiens ! (« *Bravo !* » sur les bancs du groupe Les Républicains. – « *Mensonges !* » sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)

Suppression des classes bilingues, suppression de l'apprentissage du latin et du grec et tant d'autres attaques qui ne font sens que si on les examine à la lumière d'un dogmatisme inégalé par vos deux prédécesseurs, et pourtant, Dieu sait que la compétition était rude !

M. Claude Goasguen. Très bien !

Mme Sophie Rohfritsch. Voici maintenant que, pour parachever la déstabilisation complète du collège, vous cherchez à en faire le lieu où, grâce à des formules que l'on peut, sans caricaturer, qualifier de loufoques, puisqu'elles se fondent par exemple sur le schéma des lignes du métro parisien,...

M. Bernard Accoyer. Incroyable !

Mme Sophie Rohfritsch. ...vous prévoyez, toujours sans concertation, la refonte de la carte scolaire !

Mme Bérengère Poletti. C'est une honte !

Mme Sophie Rohfritsch. De grâce, laissez les collèges, leurs élèves et leurs enseignants revenir à leur mission initiale : stabiliser les connaissances fondamentales et développer un socle culturel commun sur lequel le lycée et l'université pourront s'appuyer ensuite.

Vouloir faire porter aux collèges le règlement de problèmes sociaux dont aucune politique coercitive n'a pu venir à bout, comme celui de la mixité sociale, est voué à l'échec !

Laissez aux établissements la liberté de construire une offre attractive, laissez-leur un espace de liberté pour inventer ce qui séduira les parents de tous horizons. En somme, arrêtez de contraindre !

En un mot, madame la ministre, pourquoi ne choisissez-vous pas de faire confiance à la communauté éducative ? (*« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames et messieurs les parlementaires, laissez-moi rendre hommage au chancelier Helmut Schmidt, dont nous venons d'apprendre le décès. Nous savons quelle a été sa place à la tête de ce pays ami, l'Allemagne, et combien il a contribué aux liens entre la France et l'Allemagne. Il éclairait toujours, par son verbe et sa personnalité, la réflexion sur le rôle et la place de l'Allemagne en Europe, et sa relation privilégiée avec la France. (*Mmes et MM. les députés et les membres du Gouvernement se lèvent et applaudissent longuement.*)

Madame la députée, la ministre de l'éducation nationale participe à une rencontre avec les recteurs, aux côtés du Président de la République. Je réponds donc bien volontiers à cette question, qui est au cœur du projet pour le pays qui est le nôtre.

Plus que jamais, nous devons nous retrouver sur le sujet de la mobilisation de l'école pour les valeurs de la République, notamment dans la lutte contre les inégalités – je ne doute pas que c'est votre cas. Des réformes ont été engagées cette année, avec le renforcement de l'école prioritaire, les moyens supplémentaires que nous donnons à l'école et, bien sûr, la réforme des collèges. Cette réforme, qui s'appliquera l'année prochaine, va de pair avec une mobilisation importante pour la place du numérique à l'école. Je suis persuadé qu'elle est une réforme indispensable, nécessaire, qui vise à donner davantage de moyens à l'école et plus de chances aux élèves.

Face aux inégalités qui n'ont cessé de se reproduire, depuis des années, à l'école, en fonction du lieu de naissance, des origines sociales, des quartiers de résidence, il faut prendre à bras-le-corps la question de la mixité sociale.

Le choix fait par la ministre, s'agissant de la lutte contre cette ségrégation sociale ou spatiale, c'est de partir de l'expérimentation du terrain, à travers un certain nombre de départements – dix-sept –, en lien, bien sûr, avec les établissements, mais aussi avec les conseils départementaux. Nous partons de cette expérience du terrain, des échecs qui ont été ceux de la majorité précédente, qui a voulu remettre en cause la carte scolaire, ce qui n'a en rien réglé des problèmes de montée des inégalités, pour tirer les conclusions nécessaires pour améliorer cette situation, ce qui, honnêtement, devrait nous rassembler tous.

M. Claude Goasguen. Ce n'est pas la solution !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Tous ceux qui ont ou ont eu des enfants au collège, tous ceux qui sont élus sur le terrain savent combien nous faisons face aujourd'hui à des situations d'évitement, à des collèges en très grande difficulté. Alors, plutôt que de lancer des affirmations catégoriques, ou de vous opposer pour le plaisir,...

M. Yves Censi. Croyez-vous que cela nous fait plaisir ?

M. Manuel Valls, *Premier ministre*. ...de vous opposer, nous devrions nous retrouver autour de cette belle idée, qui est celle de l'école républicaine.

Croyez-moi, mesdames et messieurs les députés, nous sommes engagés. Si quelque chose peut peut-être nous différencier dans le débat public, c'est une certaine conception de l'égalité que, sans doute, nous ne partageons pas. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Rohfritsch](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3320

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 novembre 2015](#)